



Conseil de Quartier Croix-Rousse Est Commission Déplacement et stationnement

Compte Rendu de l'entretien avec Monsieur Frédéric GAFFIOT (Conseiller d'arrondissement Voirie, stationnement et déplacements)

Mairie du 4^{ème} Arrondissement de Lyon – Lundi 2 février 2004

Présents : Madame Monique PIGNARD, Monsieur Jacques SORNAY et Monsieur Laurent CHARTIER

1. Introduction

- De manière à répondre aux questions, remarques et attentes des habitants du quartier, il a été convenu d'un rendez-vous avec Monsieur Frédéric GAFFIOT et ainsi disposer d'un maximum d'informations quant aux projets de l'équipe municipale en place et aux principaux problèmes rencontrés dans le quartier concernant le déplacement et stationnement.
- Les différents quartiers pouvant être difficilement traités séparément sur ce sujet, ce dernier a été parcouru dans son ensemble sans limitation géographique.

2. Parking du Gros Caillou

- Le début des travaux est fixé au mois d'août 2004 et doit offrir 420 places de stationnement dont la moitié sera réservé aux résidents du 1^{er} et 4^{ème} arrondissements (les proportions entre les deux arrondissements restent à définir, cependant une large majorité devrait être attribuée aux habitants du 4^{ème}). Il est important de noter que ce parking supprimera les 150 places actuellement disponibles en surfaces soit un bénéfice réel de 270 places auxquelles il convient d'ajouter un parking privé de 80 places en cours de construction rue Gigodot.
- L'aménagement de la dalle recouvrant le parking n'est pas encore défini et une concertation devrait être mis en place avec les divers acteurs du quartier.

3. Politique générale de stationnement sur le 4^{ème} arrondissement

- **Fin du Stationnement sauvage**
Sécurisation des passages piétons à l'image de ce qui a déjà été fait au carrefour des rues Boussange, Austerlitz et Belfort tout en intégrant une



tolérance pour les stationnements sauvages de nuit dans les passages sans danger.

- **Stationnement de surface**

Fin de la gratuité progressive et partielle du stationnement de surface tout en laissant la possibilité aux résidents de bénéficier d'un tarif minimum via une vignette résidents dont les conditions d'obtention et d'utilisation restent à définir.

L'Ouest Croix-Roussien offrant chaque soir des places disponibles, il serait nécessaire de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre afin de pousser les automobilistes à y stationner surtout pour les voitures ventouses actuellement présentes sur le quartier Est.

4. Déplacements dits « doux »

- **Piétonisation partielle de la Grande rue de la Croix-Rousse** à titre expérimentale dans un premier temps le 1^{er} samedi du mois et projet de mise en place d'une plate-forme de livraisons à l'étude.
- Mise en place d'une **Zone 30** sur le Centre et Est dont les conditions d'application et le périmètre concerné restent flous.
- Sécurisation et extension des **pistes cyclables** existantes dont l'échéance est programmée pour fin 2005.
- Réaménagement du Boulevard de la Croix Rousse par la mise en place d'une nouvelle piste cyclable et l'amélioration de l'espace piéton.

5. Divers

- **Prolongement de ligne T.C.L. 41** à destination de la Part Dieu à la place de la Croix-Rousse.
- **Déplacement de la Vogue** de 30% durant les travaux du parking du Gros Caillou, la direction de ce déplacement est en cours de négociation avec les forains qui souhaitent s'étendre en direction du boulevard des Canuts.